

## COMPTE-RENDU

### Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 28 octobre 2021 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

**Date de convocation :** 23 octobre 2021

**Nombre de conseillers :** 15 en exercice, 11 présents, 14 votants

**Présents :** Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Fabienne MANCHE, Corinne LABELLE, Christophe BESSON, Virginie ISOARD, Fabien PIOLLE, Thomas SILVE, Maxime MUSSO.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Alain PASTRE ayant donné pouvoir à Corinne LABELLE, Jean REMUSAT ayant donné pouvoir à Dominique BARON, Audrey MANIVET ayant donné pouvoir à Virginie ISOARD.

**Absents :** Céline ROBIN

**Présidence :** Laurent PASCAL, Maire

**Secrétariat de séance :** Fabien PIOLLE

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Changement de commission
- Retrait d'une délibération prise antérieurement

## QUESTIONS TRANSVERSALES

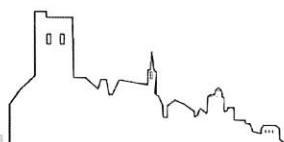
- Officialisation de l'organisation des conseils municipaux en salle Roche Close. **Voté à l'unanimité.**
- Modification du tableau des emplois : suppression de deux postes vacants. **Voté à l'unanimité.**
- Mise en conformité réglementaire du régime indemnitaire des agents de la commune (RIFSEEP). **Voté à l'unanimité.**
- Motion contre la réforme des transports sanitaires d'urgences. **Voté à l'unanimité.**
- Mise à jour du tableau des commissions municipales. **Voté à l'unanimité.**

## SCOLAIRE – JEUNESSE

- Convention de participation aux frais de fonctionnement du RASED. **Voté à l'unanimité.**
- Convention de répartition des charges de fonctionnement pour un enfant de la commune scolarisé à Barcelonnette en 2020/21. **Voté à l'unanimité.**

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Prolongation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pôle scolaire : tranches optionnelles. **Voté à 12 voix Pour et 2 abstentions (Maxime MUSSO et Thomas SILVE).**
- Régularisation des charges relatives aux appartements des résidences St Pierre. **Voté à l'unanimité.**
- Décisions modificatives budgétaires.



#### ▪ **Décision modificative budgétaire n°2 – Budget principal exercice 2021**

*En investissement : L'objectif est de prendre en compte un surcoût de 17 300 € lié à la prolongation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pôle scolaire.*

*Cette somme sera compensée par des investissements qui ne pourront être commencés en 2021.*

*En fonctionnement : L'objectif est de prendre en charge, pour les mois de juillet, août et septembre, l'augmentation de tarif des repas du GIP (qui sont passés de 3.30€ HT à 7.28€ HT).*

Cette somme sera compensée par un supplément perçu sur le fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits de mutation à titre onéreux, dont le montant exact n'était pas connu au moment de l'élaboration du BP et régler les questions d'équilibre entre sections suite à ces changements.

#### ▪ **Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe des remontées mécaniques exercice 2021**

L'objectif est d'assurer le paiement des salaires des agents sur le budget des remontées mécaniques.

Il avait été prévu une masse salariale de 41 700€ sur le budget annexe des remontées mécaniques ; or celle-ci s'avère supérieur aux prévisions du fait du versements d'indemnités à certains agents :

+ 13 400€. Cette somme sera compensée par des produits exceptionnels issus de l'arrêt de travail du chef d'exploitation et la diminution de charges.

**Voté à 12 voix Pour et 2 abstentions (Maxime MUSSO et Thomas SILVE).**

- Convention entre la Gendarmerie et la commune dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». **Voté à l'unanimité.**
- Prise en charge du fonds de caisse de la régie des gîtes de Pompiéry. **Voté à l'unanimité.**

#### **GRAND-PUY**

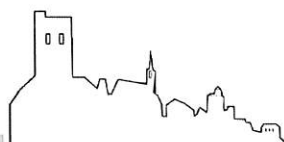
- Participation de la commune à l'achat des pass inter-stations pour les collégiens et lycéens du territoire. **Voté à l'unanimité.**
- Convention avec l'ESF et création d'un forfait dédié. **Voté à l'unanimité.**
- Annulation de la délibération qui octroyait une indemnité exceptionnelle aux agents du Grand-Puy. **Voté à l'unanimité.**

#### **COOPERATION INTERCOMMUNALE**

- Adoption du rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la communauté d'Agglomération Provence-Alpes-Agglomération. **Voté à l'unanimité.**

#### **CULTURE – PATRIMOINE**

- Convention de partenariat avec l'association « Université du Temps Libre du Pays Gapençais ». **Voté à 13 voix Pour et 1 Abstention (Fabien PIOLLE).**



## TECHNIQUE – INFRASTRUCTURES

- Nouvelle convention de déneigement avec un prestataire privé **Voté à l'unanimité.**

**La séance est levée à 20h17.**

